

# Flash Spécial - décembre 2020

## Salaire / Classification

### Fin des Négociations



#### 🌀 Revalorisation des salaires : une victoire en demi-teinte !

**Nous pouvons l'annoncer officiellement tous les salariés des établissements sanitaires de notre UGECAM (Val Rosay - la Maisonnée - Tresserve) percevront une revalorisation salariale mensuelle de 183€ net.** La moitié attribuée à compter du 1 septembre, l'autre à partir du 1 décembre, effective en principe sur la fiche de paye de janvier (avec effet rétroactif). Si nous pouvons nous réjouir d'avoir obtenu cette revalorisation pour 60% des salariés, notre satisfaction ne peut être complète lorsque 40% de nos collègues en sont exclus, bien qu'ils assurent les mêmes missions que les nôtres.

**SEIGUR DE LA SANTÉ:  
ON A TOUT RÉGLÉ EN 6 SEMAINES  
TROP FASTOCHE!**



La CGT a défendu et s'est battue pour obtenir une revalorisation minimale de 183€ pour l'ensemble du personnel quelque soit sa fonction ou son établissement, et pour l'intégration de cette revalorisation dans un élément conventionnel de nos salaires (transformée en points de compétence) afin d'en assurer sa pérennité.

Sur ces 2 points, nous n'avons pu obtenir satisfaction, malgré notre détermination et la mobilisation exceptionnelle du personnel. Nous nous sommes trouvés confronter à un texte du Ségur de la Santé, mal ficelé, négocié à la va-vite (la CGT avait à l'époque dénoncé une négociation marathon ne permettant pas d'en appréhender correctement tous les impacts), dans lequel le législateur et notre employeur se sont engouffrés pour en limiter au maximum les bénéfices.

Premières victimes les salariés du médico-social qui de héros sont passés à zéro ! Y aura-t-il d'autres victimes ? Une bombe à retardement ? Cette revalorisation étant soumise à l'obtention d'une dotation annuelle, discutée et votée au parlement, ce qui nous interroge sur sa pérennité ?

La CGT s'est retrouvée bien seule pour défendre l'ensemble des salariés de notre UGECAM et obtenir une augmentation définitive de nos salaires. Nos directions locales, régionale et nationale, malgré nos interpellations successives, sont restées passives, se réfugiant dans leur cadre institutionnel bien confortable !

#### 🌀 Classification : pour la CGT c'est NON !

**La CGT n'est pas signataire du projet de classification.** Sur notre institution Sécurité Sociale, au niveau des accords nationaux de branches, il n'y a que 3 organisations syndicales représentatives (1ère : CGT - 2de : FO - 3 ème : CFDT) . Seule la CFDT a signé ce protocole!

Nous ne pouvons accepter un texte qui dévalorise plusieurs de nos métiers du soin et de l'éducatif (AMP, ergothérapeute, orthophoniste, psychomotricien, psychologue, préparateur en pharmacie, formateur...).

Nous ne pouvons accepter un texte qui accentue l'individualisation des salaires en renforçant l'impact des points de compétence (système par paliers), dont chacun connaît l'aléatoire dans la politique d'attribution.

Nous ne pouvons accepter un texte où l'ancienneté reste bloquée, cantonnant nombre de salariés à une stagnation inacceptable de leur rémunération...

La CGT va faire valoir son droit d'opposition, si FO s'y associe, ce projet de classification sera retoqué. Nous ne pouvons embarquer et enfermer l'ensemble des salariés des UGECAM et de l'institution Sécurité Sociale dans une classification dont les effets vont peser sur nos rémunérations et évolutions salariales pendant des années. Nous subissons déjà depuis 2004 l'impact négatif de la précédente classification, avec une baisse subie de plus de 10% de notre pouvoir d'achat.

**Stop, Ça suffit. C'est un autre projet qu'il nous faut !**